



## **COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS**

### **AVRIL 2023**

#### **Les sujets essentiels du mois**

#### **L'impact de l'enfouissement des matières organiques sur l'environnement**

Avec l'arrivée du printemps, voici une belle occasion de parler de la gestion des matières résiduelles et plus particulièrement des matières organiques qui ont le plus grand impact sur l'environnement lorsqu'elles sont enfouies.

Dans la nature, les matières organiques ne sont pas des déchets. Elles se décomposent simplement au sol sous l'action de micro-organismes et sont transformées en humus.

Vous pouvez facilement reproduire ce processus dans votre composteur à la maison. Il en résultera un précieux compost qui vous servira d'amendement organique.

Au contraire, en mettant vos restes de table à la poubelle, sans vous en rendre compte, vous provoquez plusieurs impacts négatifs pour l'environnement et pour les changements climatiques. Lorsque vous mettez des matières à la poubelle, celles-ci vont directement au lieu d'enfouissement technique à Dégelis. Une fois enterré dans ce milieu fermé, elles se décomposent sans oxygène et génère du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que son cousin le CO<sub>2</sub>.

De plus, détourner un maximum de matières organiques des poubelles permet d'augmenter sensiblement la durée de vie du lieu d'enfouissement. La gestion des déchets enfouis est celle qui coûte le plus chère aux municipalités et à leurs citoyens par leur taxe de service. En effet, la collecte et l'enfouissement des déchets coûte près de 1,8 millions de \$ chaque année à la région.

Au Témiscouata, le compostage domestique est donc LA MÉTHODE de gestion des matières organiques qui est la plus avantageuse économiquement. En plus de réduire les coûts d'enfouissement, celle-ci ne génère aucun coût de transport ou d'infrastructure. Elle permet même aux citoyens d'économiser sur l'achat de compost !

Ailleurs, on entend souvent parler de bac brun pour disposer des matières organiques mais, afin d'être cohérent avec ce dont il a été question précédemment, la RIDT et les 19 municipalités ont fait le choix d'éviter d'émettre des gaz à effet de serre, si un autre camion était passé devant chaque maison pour vider un troisième bac. Cela aurait représenté plus de 165 000 km de collecte de plus par année et 635 000 \$ de taxes qui n'ont pas à être dépensées.

À vous de faire une différence.

Au Témiscouata, chaque geste compte !

#### **Collecte des encombrants : début des inscriptions obligatoires**

La période d'inscription est débutée et se poursuivra jusqu'au 15 juin prochain.

Il est important de noter que l'inscription demeure obligatoire et le formulaire est en ligne sur le site web [ridt.ca](http://ridt.ca)

La collecte aura lieu au début du mois de juillet plutôt qu'au printemps.

En allongeant la période d'inscription et en déplaçant la collecte après la période des déménagements du 1er juillet, la RIDT souhaite rendre encore plus accessible le service de collecte des encombrants.

Rappelons qu'aucune inscription ne sera acceptée après le 15 juin 2023 et ce, même si les collectes n'ont pas encore eu lieu. Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Ce service est offert pour les résidences et les chalets mais n'est pas disponible pour les commerces ou entreprises.

## Retour à l'horaire estival des écocentres et accessibilité des dépôts municipaux

Les beaux jours commencent à arriver et d'ici quelques semaines, les citoyens vont débiter leur ménage du printemps.

Le 17 avril, les 4 écocentres du Témiscouata (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) reprendront l'horaire estival et ce jusqu'à la fin du mois de novembre.

Par ailleurs, les nouveaux dépôts municipaux, dans chacune des autres municipalités, demeurent toujours disponibles pour les résidus verts, les branches et les résidus domestiques dangereux.

Il est important de noter qu'ils ne remplissent pas toutes les fonctions d'un écocentre et qu'il est primordiale de respecter les consignes affichées sur chaque site.

## Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

### Récipients de cuisine, chaudières de 5 gallons, composteurs et pièces de rechange

Chaque municipalité a en main des exemplaires supplémentaires d'équipements à donner aux citoyens qui veulent participer au tri des matières organiques.

Ces pièces sont aussi disponibles dans les 4 écocentres.

Le tout peut être donné gratuitement à tous ceux qui veulent participer, même s'ils en ont déjà eu l'été dernier.

## Le 22 avril ? C'est le Jour de la Terre !

Et, cette année, ça tombe bien, c'est un samedi !

Une journée parfaite pour organiser une activité de sensibilisation à la protection de la planète...Après tout, c'est la SEULE que nous ayons... Voici quelques idées pour votre école, municipalité, entreprise ou comme citoyen-responsable.

- Dans votre école...
  - Organisez une activité de nettoyage des berges ou ramassez simplement les déchets autour de votre école.
  - Embellissez votre cour d'école en plantant arbres et fleurs afin de donner un coup de pouce à la planète.
  - Mettez en place un jardin où chacun participe: planter, arroser, couper des branches, récolter...
  - Organisez la collecte du recyclage et/ou du compost dans votre école.
  - Montez une campagne de sensibilisation à l'efficacité énergétique avec les élèves.
- Dans votre municipalité...
  - Offrez un atelier sur l'horticulture, l'entretien écologique des pelouses et jardins et/ou sur la confection de cabane à oiseaux avec des matières recyclées, par exemple.
  - Organisez un « bazar printanier » et donnez une seconde vie aux objets.
  - Distribuez des végétaux (des fleurs, des plants, des vivaces et/ou des arbustes) ou des graines/semences pour verdier et embellir la municipalité.
- Dans votre entreprise...
  - Achetez de la vaisselle réutilisable afin de réduire l'utilisation de vaisselle jetable
  - Préparez une plantation d'arbres sur le terrain de votre organisation.
  - Initiez la journée « Zéro papier » en consultant vos documents à l'écran, limiter les impressions au minimum ou en imprimant recto-verso et envoyer les documents en version électronique.
  - Réalisez une campagne sur l'économie d'énergie au bureau comme éteindre son ordinateur (incluant son écran) en partant le soir, baisser le chauffage, éteindre les lumières dans les salles et bureaux.
- Comme citoyen responsable...
  - Impliquez-vous comme bénévole ou devenez membre d'un organisme environnemental.
  - Inventez un système de récupération d'eau de pluie pour vos voisins et vous-même.

Et n'oubliez pas, poser un geste concret le 22 avril c'est bien, mais tous les jours, c'est encore mieux !

**Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'information ou visitez notre site [ridt.ca](http://ridt.ca)**

Voici quelques exemples d'autres sujets qui seront abordés sur notre page Facebook prochainement

- Bon coup pour l'environnement - Service Accès-Emploi
- Bon coup pour l'environnement - Microbrasserie Le Secret des Dieux

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT



**COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL ET LE 15 JUIN 2023  
au [ridt.ca](http://ridt.ca) ou par téléphone 1 866 789-RIDT (7438)

UNE SEULE COLLECTE D'ENCOMBRANTS, PRÉVUE AU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET 2023  
Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Pour s'inscrire : [ridt.ca](http://ridt.ca)



**RÉSIDUS VERTS  
BRANCHES  
MATÉRIEAUX ACCEPTÉS**

**RÉSIDUS VERTS**  
Pelouse | Feuille morte  
Résidu de fleur et de jardinage  
Résidu de déchaumage  
Terreau | Terre d'emportage  
Copeau de bois naturel  
Bran de scie de bois naturel

**BRANCHES**  
Tronc d'arbre  
Arbuste  
Arbre de Noël  
Résidu d'élagage  
Résidu de taille d'arbre

Les résidus verts seront compostés évitant ainsi leur enfouissement.

Les branches seront broyées pour être compostées ou pour servir de combustible.

**VIDEZ VOS SACS**

**Ouvrez et enlevez les sacs.  
Utilisez le bac à déchets pour laisser le site propre.  
Ne déposez rien en dehors des enclos.**

**MATÉRIEAUX INTERDITS**

Reste alimentaire | Papier et carton  
Cendre | Litière d'animaux  
Déchet domestique | Déchet encombrant  
Plante toxique ou malade

Souche  
Accessoire décoratif dans les arbres  
Matériaux de construction et rénovation  
Matériaux de démolition

**Conservez ce lieu propre et respectez les consignes de tri pour assurer la présence à long terme de ce dépôt municipal.**  
Pour de grandes quantités de matières ou pour tout autre matériau, utilisez un des éco-centres.  
Ce site est prévu pour de petites quantités provenant de chez les citoyens.

**Témiscouata-sur-le-Lac  
(Quartier Cabano)**  
854-7318 | 53, route 232 Est

**Squatec**  
855-5484 | 90, route 295 Nord

**Pohénégamook**  
893-2571 | 480, rue du Parc industriel

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>PÉRIODE ESTIVALE</b> 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	Fermé	8 h à 12 h 13 h à 16 h	Fermé	13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h

**Dégelis et lieu d'enfouissement technique**  
853-2172 | 297, route 295

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>PÉRIODE ESTIVALE</b> 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			8 h à 12 h

N'hésitez pas à demander gratuitement des équipements supplémentaires pour le compostage ou le stockage pour vos matières organiques.



Composteur



Chaudière de 5 gallons



Récipient de cuisine



Tiges de fixation pour composteur



Aérateur